



ZOOM

109 Mds € prévus pour financer la stratégie française en matière d'IA

La France a dévoilé une nouvelle étape de sa stratégie nationale pour l'intelligence artificielle (IA) lors du **Sommet international sur l'IA**, qui s'est déroulé à Paris, du 6 au 11 février 2025.

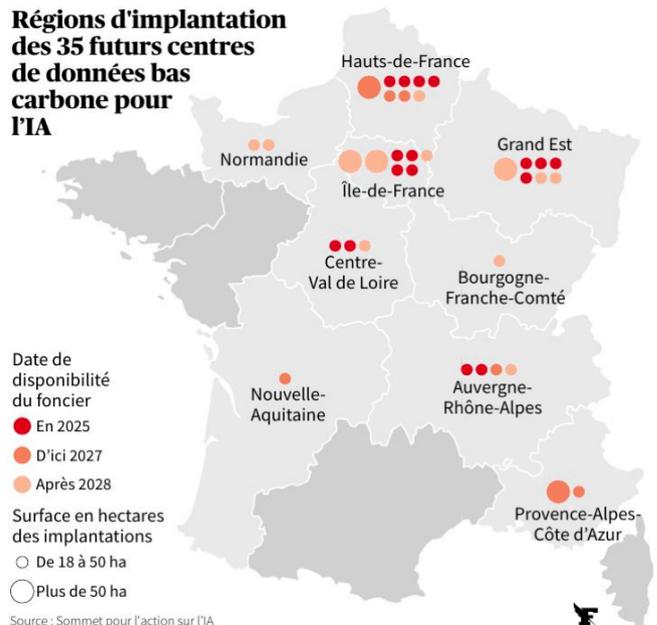
Le Premier ministre, François Bayrou a annoncé la mise à disposition de **35 sites "clés en main"** auprès d'acteurs privés pour accueillir des **data centers**, sur l'ensemble du territoire. Cela fait de longs mois que l'État français travaille avec **EDF et RTE**, pour proposer des terrains bénéficiant de toutes les autorisations nécessaires, susceptibles d'être raccordés au réseau électrique "pour une capacité élevée" dès 2027, en veillant à s'assurer de l'acceptabilité publique. Les sites identifiés vont de 18 ha, à plus de 150 ha (soit 1 200 ha au total), pour une puissance pouvant atteindre jusqu'à 1 GW.

EDF a ainsi l'intention d'**accueillir des centres de données sur 4 de ses sites industriels** (régions Grand-Est, Île-de-France et Rhône-Alpes), totalisant une surface de **150 ha, déjà raccordés au réseau électrique, représentant une puissance de 2 GW**. Fin février, il lancera un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** à destination des acteurs du numérique qui verront ainsi les délais de construction considérablement réduits. EDF prévoit de louer ces terrains et de fournir de l'électricité, générant ainsi des revenus supplémentaires. Les premières réponses des industriels devraient lui parvenir en mai prochain.

Au total, 109 Mds€ seront investis en France. Parmi les contributeurs : de grands fonds d'investissement américains et canadiens, des grandes entreprises françaises, et les Emirats Arabes Unis. Ces derniers comptent investir 30 à 50 Mds€ pour construire un gigantesque data center en France, d'une capacité d'1 GW. Ce projet inclut également le soutien aux start-up françaises et la création de partenariats académiques.

RTE proposera **une offre de raccordement rapide pour 8 à 10 nouveaux projets de centres de données** d'ici 2028. Situés en **Normandie, Hauts-de-France et Île-de-France**, ces sites nécessitent environ 1 GW de puissance chacun. Ils bénéficieront d'une procédure de raccordement accélérée en 3 ans. Cette initiative s'ajoute aux 21 GW de droits d'accès au réseau déjà octroyés par RTE à divers grands projets d'ici 2030. RTE envisage également des **pénalités en cas de faible consommation par rapport à la capacité raccordée**, afin de garantir une utilisation optimale

Régions d'implantation des 35 futurs centres de données bas carbone pour l'IA



Bpifrance débloquera pour sa part 10 Mds€ afin de soutenir les entreprises de l'IA. De quoi combler le retard de la France en matière de centres de données spécialisés dans l'IA générative et renforcer sa position sur la scène internationale.

Grâce à son parc nucléaire et ses compétences en ingénierie, l'Hexagone entend ainsi se positionner comme un acteur attractif pour accueillir ces infrastructures énergivores.

> Contexte 11/2/25 – Le Figaro – 10/2/25 – Les Echos – 11/02/25

des ressources électriques. Un changement de règles, destinées dans un premier temps aux plus grands sites, que la **Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)** devra toutefois approuver au préalable. Le gestionnaire du réseau de transport d'électricité souhaite ainsi limiter la spéculation sur les raccordements. Cette offre de raccordement accélérée ne serait d'ailleurs pas réservée aux seuls data centers, afin de **ne pas pénaliser les projets de décarbonation des industriels**.

> Les Echos – 11/02/25

ÉCONOMIE

La production industrielle hexagonale a baissé de 0,4 % en décembre 2024, se situant en deçà de son niveau d'avant la pandémie de Covid-19. Sur une année glissante, l'activité industrielle s'est repliée de 1,2 % au 4^{ème} trimestre 2024 (- 1,9 % s'agissant de la production manufacturière), avec pour conséquence, la fermeture de 136 sites industriels, ce qui n'était pas arrivé depuis 2015. Au 3^{ème} trimestre, la France n'a créé aucun emploi industriel sur son territoire. Une tendance qui risque de se prolonger en 2025. **L'Insee prévoit en effet une stagnation de la production industrielle au premier semestre.** Les causes sont multiples et partagées à l'échelle européenne : faiblesse de la demande intérieure, une économie germanique à l'arrêt, une forte concurrence chinoise, un coût de l'énergie supérieur à celui des Etats-Unis, auxquels s'ajoutent en France, une instabilité politique et un manque de visibilité budgétaire et fiscal. Tous les secteurs ne sont toutefois pas impactés. Ainsi, l'industrie aéronautique devrait progresser en 2025, tandis que la production automobile (-16 % en 2024) devrait restée atone. Plus globalement, " *les industries qui consomment beaucoup d'énergie comme la chimie ou la métallurgie vont rester pénalisées par le prix élevé de l'énergie. La production d'acier va aussi pâtir des surcapacités mondiales de la Chine* ", relève **Anthony Morlet-Lavidalie, économiste chez Rexecode.**

> Les Echos – 5/02/25

Sous la houlette du **Secrétariat Général pour l'Investissement (SGI)**, qui dépend du Premier ministre, et du **ministère de l'Economie**, la France prévoit de **réviser ses priorités industrielles et technologiques**, notamment dans les technologies vertes. Le **plan France 2030**, doté de 54 Mds€ devrait être ajusté, sans remettre en cause le volume de l'enveloppe, pour tenir compte de certaines avancées, comme l'essor de **l'intelligence artificielle**. **Les aides à l'hydrogène seront réduites**, car la demande n'a pas progressé comme prévu, tandis que **les batteries électriques se développent rapidement**. Les giga-usines de batteries électriques restent soutenues, malgré des difficultés de production. La filière solaire est également remise en question face à la concurrence chinoise, mais la France espère imposer une part de production européenne.

> Les Echos – 12/02/25

Le Medef a récemment proposé un " **projet de loi d'accélération de l'économie française** " à Matignon, destiné à **simplifier et accélérer les procédures administratives pour attirer les investissements en France**. Il s'accompagne en annexes de **projets de décrets d'application**. Le **ministre de l'Économie, Éric Lombard**, a exprimé son soutien à plusieurs propositions du projet, soulignant l'importance de simplifier les recours juridiques pour les installations d'usines et de " *sources d'énergie* ". Le Medef propose notamment de créer un " **bouclier réglementaire** " garantissant un **cadre juridique stable pendant 5 ans** pour les projets d'implantation ou d'extension de sites. Il souhaite également **qualifier les projets privés supérieurs à 100 M€ " d'Intérêt National Majeur " (PINM)** afin de bénéficier de " *procédures administratives accélérées* " en matière d'urbanisme et d'environnement, et limiter les contentieux administratifs. Il suggère aussi que la création ou l'extension d'installations classées pour la protection de l'environnement échappent au dispositif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

> Contexte – 7 et 10/02/2025 – www.lemoniteur.fr – 10/02/25

La **plate-forme Jooc** permet aux acteurs de la maîtrise d'œuvre de gagner du temps lors des **réponses aux appels d'offres**. Grâce à l'**IA générative**, elle permet d'analyser les dossiers de consultation en quelques secondes et restitue une synthèse sous la forme de tableau, mettant en évidence les caractéristiques importantes relatives à chaque marché. Cet outil permet également de rédiger les documents à remettre (mémoires techniques, notes d'intention), tout en y associant des informations relatives aux dossiers en cours. Les premiers retours clients soulignent **un gain de temps de 4 jours / mois**.

> Le Moniteur – 7/02/25

Selon une enquête réalisée par France Assureurs auprès de 232 experts d'une quarantaine de sociétés d'assurance, **le dérèglement climatique et les cyberattaques** se partagent désormais la première place en termes de risques. Les risques liés aux aléas climatiques se renforcent chaque année davantage, tant en termes de fréquence que de sévérité. Les inondations ont représenté en Europe un coût assurantiel de 10 Mds \$. Elles ont causé la mort de plus de 220 personnes à Valence cet automne. En France, en octobre, la tempête Kirk et les épisodes cévenols ont occasionné 145000 sinistres, pour un coût supérieur à 700 M€. Tous pays confondus, **la sinistralité a représenté un coût total de 135 Mds \$ en 2024, en hausse de 38 %** par rapport à la moyenne constatée au cours des 10 dernières années.

Consultez [l'infographie prospective 2025 de France Assureurs](https://www.franceassureurs.fr) (source : <https://www.franceassureurs.fr>)

> **Enerpresse** – 10/2/2025

SOCIAL

Le **ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet**, a présenté un **plan de prévention des accidents graves et mortels**, inspiré des mesures mises en place durant les Jeux Olympiques 2024, " *à l'occasion desquels la signature d'une charte sociale avait permis de diviser par quatre l'accidentologie sur les chantiers liés aux Jeux* ". Il prévoit la création d'un groupe de contact dédié afin d'accompagner les branches les plus accidentogènes (dont le BTP et l'intérim) et valoriser les efforts de prévention engagés, plutôt que de réprimer les mauvaises pratiques. Le ministère souhaite également **renforcer la coopération entre l'Inspection du travail et le Parquet**, et intégrer les démarches de prévention dans les **critères de choix de marché des donneurs d'ordre**.

> www.batiactu.com - Les Echos – 3/02/25

ÉNERGIE – NUMÉRIQUE – ENVIRONNEMENT

EN FRANCE

Dans le cadre de son **Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR)**, RTE prévoit d'investir **100 Mds€ d'ici 2040** pour moderniser et renforcer le réseau électrique français. En ce qui concerne le financement, RTE se montre confiant. " *Les dépenses nécessaires sont des investissements qui sont amortis sur 40 ans et aujourd'hui financés à des taux compétitifs* ", explique **Thomas Veyrenc, Directeur Général économie, stratégie et**



finance de RTE. Les fonds seront utilisés pour renouveler les infrastructures (24 Mds €), augmenter la capacité de transport d'électricité (17 Mds€), et raccorder de nouveaux producteurs (énergies renouvelables terrestres, éolien en mer et EPR2) et gros consommateurs d'électricité (53 Mds€). Pour mener à bien cette modernisation d'ampleur, plusieurs milliers de recrutements sont en jeu. Toutes les composantes de la filière (gestionnaires de réseaux, câbliers, constructeurs d'équipements, entreprises de réseaux électriques) vont devoir **recruter entre 8 000 et 12 000 personnes par an d'ici à 2030** au moins.

🔗 Consultez la [synthèse du SDDR](https://assets.rte-france.com) (source : <https://assets.rte-france.com>)

> [Contexte – Le Figaro – 13/02/25](#) – [Le Monde – 14/02/25](#)

La **Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)** a annoncé une **hausse modérée du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (Turpe 7)** pour 2025-2028 : + 7,7 % pour le réseau de distribution et + 9,6 % pour le réseau de transport, soit un niveau inférieur aux demandes des gestionnaires Enedis (18,9 % souhaités) et RTE (12,2 %). Elle s'accompagne d'une modification du **modèle heures pleines-heures creuses** pour mieux gérer les pics de production d'électricité photovoltaïque en été (avril à octobre). La CRE propose également des **incitations pour réduire les délais de raccordement** et **maîtriser les coûts**, tout en introduisant une **tarification transitoire (inférieure au tarif moyen) pour les sites de stockage** raccordés au réseau de distribution. Ces mesures visent à soutenir l'électrification des usages et la résilience des réseaux face au changement climatique.

> www.actu-environnement.com - 7/02/25 – [Enerpresse – 10/02/25](#)

Anciennement appelée **CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité)** ou **TICFE (Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité)**, **l'accise sur l'électricité** est une taxe calculée en fonction des volumes d'électricité consommés. Selon l'article 21 du **Projet de Loi de Finances 2025, les consommateurs en autoconsommation collective en seront exonérés**, si la puissance installée sur le site de production est inférieure à 1 MWh. Cette disposition, adoptée par le Sénat et réécrite par la Commission Mixte Paritaire, entrera en vigueur le 1^{er} mars prochain, avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2025, jusqu'au 1^{er} janvier 2027. Elle permettra aux consommateurs de réaliser de substantielles économies, pouvant atteindre jusqu'à 33,7 €/MWh.

> www.lechodusolaire.fr – www.pv-magazine.fr - 11/02/25 - [Contexte – 10/2025](#)

Le gouvernement français a annoncé une **révision du soutien aux installations photovoltaïques sur bâtiments, hangars et ombrières** (segment dit « S21 »), applicable de façon rétroactive au 1^{er} février. Il souhaite en effet **recentrer l'aide sur l'autoconsommation pour les petites installations** (jusqu'à 9 kWc) et **réduire le soutien pour les moyennes installations (100 à 500 kWc)**, en le réservant, dès juin 2026, aux projets " *faisant l'objet d'un approvisionnement résilient européen* ". **Un arrêté** soutenant les **petits projets photovoltaïques au sol** avec une prime pour les panneaux bas carbone sera également bientôt publié. Cette décision suscite une vive opposition des professionnels du secteur, qui dénoncent un coup d'arrêt brutal aux futurs projets solaires, mettant en péril des milliers d'emplois et déstabilisant le marché. Le **Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)** et **Enerplan** appellent à **maintenir le cadre tarifaire actuel pour sécuriser les investissements déjà engagés**.

> www.lechodusolaire.fr – [Contexte – 13/02/25](#)

Dans un **avis** publié fin janvier, **l'Ademe examine les besoins en stockage du système électrique**. Elle estime qu'ils pourraient être réduits à **moins de 1 GW supplémentaire d'ici 2050**, en intégrant une **forte flexibilité de la demande**, grâce notamment au développement des énergies renouvelables. Elle préconise de proposer des **offres tarifaires incitatives** et une sensibilisation accrue des consommateurs. Alors que la flexibilité est actuellement principalement utilisée pour le pilotage des ballons d'eau chaude et l'effacement industriel, la récente modification des heures creuses devrait permettre de mieux correspondre aux périodes de production solaire. La gestion de la recharge des véhicules électriques et le décalage de certaines consommations sont également essentiels pour équilibrer l'offre et la demande, réduisant ainsi les coûts et les impacts environnementaux.

🔗 Consultez l'[Avis de l'Ademe](https://www.ademe.fr) (source : <https://www.ademe.fr>)

> www.actu-environnement.com – 6/02/25

Treize opérateurs de bornes de recharge pour voitures électriques, réunis au sein d'**une nouvelle association, Charge France**, prévoient d'**investir 4 Mds € d'ici 2028**. Ils conditionnent toutefois cet effort d'investissement à une plus grande stabilité réglementaire en France et en Europe, et appellent en particulier à maintenir l'ambition de la **norme européenne de réduction d'émissions (CAFE - Corporate Average Fuel Economy)**, alors que la **Commission européenne** prévoit de l'assouplir à la demande du lobby automobile. Les opérateurs, qui gèrent déjà plus de 10 000 bornes très rapides prévoient d'en installer 30 000 de plus et souhaitent également améliorer l'expérience utilisateur en simplifiant l'utilisation des cartes de recharge. En 2025, la France compte environ 14 500 bornes de haute puissance.

> www.latribune.fr – www.usine-nouvelle.com - 13/2/25

Le **Comité d'évaluation de l'expérimentation de traitements algorithmiques d'images de vidéoprotection**, menée par la Préfecture de police de Paris, la SNCF, la RATP et la ville de Cannes a publié un bilan de l'expérimentation. Il s'avère contrasté. Le rapport souligne des conditions d'expérimentation limitées et un calendrier contraint, affectant les performances du dispositif. Malgré cela, il reconnaît un véritable intérêt à la vidéoprotection algorithmique, notamment pour la **détection d'intrusions et la gestion de la densité des personnes**. Les Jeux olympiques, initialement choisis pour tester le système, se sont toutefois avérés peu propices à l'expérimentation, en raison d'une forte affluence sur le terrain. Selon les premières conclusions, les agents impliqués se montrent globalement satisfaits, et le dispositif ne semble pas porter atteinte aux libertés publiques. Face à ces résultats mitigés, le gouvernement souhaite **prolonger l'expérimentation** pour mieux évaluer la pertinence de l'IA dans la vidéoprotection.

Consultez [le Rapport](https://www.interieur.gouv.fr) (source : <https://www.interieur.gouv.fr>)

> www.banquedesterritoires.fr – 10/02/2025

Les 24 Services Express Régionaux Métropolitains (Serm), labellisés en 2024, ont pris du retard, faute du soutien financier de l'État. Ces projets nécessitent en effet des investissements massifs. Dans le cadre des contrats de plan Etat-régions, 700 M€ sont programmés. Or le seul Serm toulousain est évalué entre 3 et 4 Mds€. Bien que certains projets soient avancés, comme à Strasbourg et Bordeaux, la plupart en sont donc restés au stade des études. La métropole de Lyon refuse de financer. Plus généralement des inquiétudes persistent quant à la gouvernance et au financement. La conférence de financement prévue avant juin 2024 a été reportée, en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale. Le versement mobilité, pesant sur les entreprises, suscite des tensions entre régions et métropoles. **Jean-Claude Degand, le porte-parole d'Objectif RER métropolitains**, propose que **la taxe sur les bureaux, en Ile-de-France**, finance les projets de Serm partout en France, arguant que l'argent généré par les sièges sociaux repose sur l'activité économique de l'ensemble du territoire national.

> www.lagazettedescommunes.com – 12/02/25



EN REGIONS

Ile-de-France. La ville de Corbeil-Essonnes (91) va bénéficier d'un nouveau **réseau de chaleur alimenté par la chaleur fatale d'un futur data center** à Lisses. Desservant près de la moitié de la ville, ce réseau chauffera 7 000 logements et plusieurs bâtiments publics. **La SEER**, Société d'économie mixte spécialisée dans les énergies renouvelables est chargée du projet. Evalué à 57 M€, il devrait être opérationnel d'ici 2028 et permettra une réduction de 10 à 15 % des coûts énergétiques. La chaleur du data center sera fournie gratuitement et complétée par des pompes à chaleur. Le réseau utilisera également l'énergie issue de la combustion de déchets.

> [Les Echos - 2/02/25](#)

Normandie. La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a alloué 110 M€ au **Conseil départemental du Calvados (14)** pour **financer la reconstruction et la rénovation de collèges et de bâtiments publics**. L'objectif est d'atteindre un **haut niveau de performance énergétique** et de **réduire les coûts de fonctionnement**. Le financement s'étend sur 5 ans, avec des emprunts sur 15 à 25 ans. **Le Président du département, Jean-Léonce Dupont**, voit cela comme une réponse au **verdissement de la dette** et à la **diversification des modes de financement**. Les travaux bénéficieront à environ 4 500 élèves et incluront la construction de bâtiments à énergie positive, la **réduction de la consommation énergétique de 25 %**, le remplacement de systèmes de chauffage à énergie fossile, et l'installation d'équipements pour vélos et de bornes de recharge électriques. Les premiers projets seront votés début mars, avec le budget 2025.

> [Le Moniteur - 8/02/25](#)

EN EUROPE

Pour atteindre la neutralité carbone, **"l'Europe doit "accélérer le développement de ses infrastructures électriques"**, indique le **plan décennal de développement du réseau (TYNDP)** publié par **Entsoe, le Réseau européen des gestionnaires des réseaux de transport d'électricité**. Ce dernier a calculé les investissements supplémentaires à consacrer au réseau de transport électrique européen pour parvenir aux objectifs. En consacrant 5 Mds€/ an d'ici à 2030, afin d'augmenter de 88 GW la capacité transfrontalière et de 56 GW celle de stockage, l'Europe éviterait l'émission de 19 MtCO₂/an, et réduirait **les coûts du système électrique de 8 Mds€/an**. À l'horizon 2040, un gain de 108 GW de capacités transfrontalières et de 227 GW en stockage permettrait une économie de 2 € pour chaque euro investi. D'ici 2050, 224 GW de capacité transfrontalière et 540 GW de stockage additionnels nécessiteront 13 Mds€/ an d'investissements, de quoi réduire les coûts du système électrique de 23 Mds€/ an. **Le total des investissements atteindrait 863 Mds€ d'ici 2050**. La mise en oeuvre d'un tel plan nécessitera de simplifier les procédures d'autorisation et de consolider les chaînes d'approvisionnement.

> [Enerpresse - 5/2/25](#)

Finlande. Fingrid, le gestionnaire de réseau de transport finlandais, a annoncé **des restrictions locales pour le raccordement électrique de nouvelles installations industrielles dans le sud de la Finlande entre 2025 et 2027**. Une décision justifiée par une croissance rapide de la consommation électrique et à la mise hors service de centrales de cogénération, aggravée par la fin des importations d'électricité russe. Les limitations concernent uniquement les nouvelles installations industrielles non encore raccordées. Après 2027, des investissements, notamment en nouvelles lignes de transport électrique et transformateurs, devraient résoudre cet engorgement. Une part importante des **4 Mds€ d'investissements** de Fingrid est allouée à ces améliorations, en privilégiant les installations offrant une capacité flexible et la cogénération.

> [Enerpresse - 4/01/23025](#)



DANS LE MONDE

À l'occasion du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle qui s'est tenu à Paris, **Fatih Barol, le Président de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE)** a annoncé le lancement en avril prochain d'un **"Observatoire énergie et IA"** pour **étudier l'impact des centres de données sur le secteur énergétique**. L'AIE prévoit une **augmentation de plus de 75 % des besoins électriques des centres de données d'ici 2026**, en raison de l'essor de l'IA et des cryptomonnaies. Cet observatoire collaborera avec les entreprises pour surveiller la consommation énergétique et fournir des données détaillées.

> [Contexte - 12/02/25 - www.connaissancedesenergies.org - 11/02/25](#)

USA. Confronté à l'envolée de leurs besoins en énergie, en raison de l'essor de l'IA, **des data centers américains devraient être alimentés par des centrales thermiques. Chevron et ExxonMobil** prévoient ainsi de construire des **centrales au gaz**, avec des capacités atteignant jusqu'à 4 GW. Aux yeux des géants du Net, elles représentent une solution stable et constante. Pour gagner du temps, les deux producteurs d'hydrocarbures ont opté pour **un modèle insulaire**. Les centrales ne seront pas raccordées au réseau local d'électricité, mais seront uniquement dédiées à la fourniture d'électricité des centres de données installés à proximité immédiate. Ainsi pas de démarches à entreprendre auprès du gestionnaire de réseau, et pas de conflit d'usage des ressources énergétiques avec les autres sites consommateurs. Pour réduire leurs émissions, ils prévoient de recourir aux technologies de séquestration de carbone.

> [Les Echos - 11/02/25](#)



BTP

En 2024, l'activité des travaux publics (TP) a progressé de 2,3% en volume (vs 4,2 % en 2023), soutenue en particulier par le lancement de projets structurants dans certaines métropoles et le repli de l'inflation. Toutefois, des signes de ralentissement apparaissent pour 2025. **Les appels d'offres et les marchés conclus sont en baisse, respectivement de 2,4% et 9,9%**. En 2024, les effectifs ouvriers ont diminué de 1,7%, et les heures travaillées ont également reculé. La FNTP note un climat des affaires en déclin et craint une poursuite du repli de l'activité en 2025, malgré des projets soutenus par des investissements publics. La fédération appelle à une stratégie claire pour éviter des coupes budgétaires en 2026.

> [www.lemoniteur.fr - 6/02/25](#)

